

Rapport public Parcoursup session 2023

I.U.T d'Orsay - Université Paris-Saclay - BUT - Informatique (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première)

Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 07 juillet 2023.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale	Taux minimum boursier	Taux bac techno
I.U.T d'Orsay - Université Paris-Saclay - BUT - Informatique (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première)	Jury par défaut	Autres candidats	93	2277	560	677	20	50
	Jury par défaut	Bacheliers technologiques toutes séries	83	747	269	283	20	50

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux

COMPÉTENCES GÉNÉRALES

- Avoir une maîtrise du français permettant de s'exprimer, d'acquérir de nouvelles compétences, de structurer un raisonnement, un écrit,
- Avoir une connaissance suffisante de l'anglais permettant de progresser pendant la formation,
- S'intéresser à son environnement social et culturel,
- Être capable de conceptualisation et d'abstraction,
- Être actif dans sa formation : travailler en autonomie et en groupe écouter, participer et avoir envie d'apprendre.

COMPÉTENCES TECHNIQUES ET SCIENTIFIQUES

- Avoir des bases scientifiques et/ou technologiques,
- Avoir un bon esprit logique et rationnel.

QUALITÉS HUMAINES

- Avoir une première réflexion sur son projet professionnel,
- Avoir l'esprit d'équipe et savoir s'intégrer dans les travaux de groupe via les projets, travaux pratiques,
- Savoir s'impliquer dans ses études et fournir le travail nécessaire à sa réussite.

Conditions d'inscription

Si vous êtes candidat de nationalité étrangère, et à la fois :

- non titulaire ou ne préparant pas un baccalauréat français ou un baccalauréat européen ;
- non ressortissant de l'Union européenne (U.E.), de l'Espace économique européen (E.E.E.), de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre ;
- et que vous résidez dans un des pays disposant d'un espace Campus France à procédure Etudes en France : vous ne devez pas vous inscrire sur Parcoursup. Vous devez faire vos démarches sur le site de Campus France de votre pays de résidence : www.nom_du_pays.campusfrance.org (exemple : www.maroc.campusfrance.org).

Si vous n'êtes pas concernés par l'ensemble de ces trois conditions, notamment si vous résidez déjà en France, vous devez vous inscrire sur Parcoursup.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

Le B.U.T. se prépare en trois ans mais l'ancien diplôme de D.U.T. (diplôme universitaire de technologie) sera délivré à l'issue de la deuxième année.

À partir du troisième semestre, l'étudiant approfondira l'un des parcours proposés :

- Réalisation d'applications : conception, développement, validation
- Administration, gestion et exploitation des données

L'enseignement (2000h) s'organise en compétences et comporte des cours, des Travaux Dirigés (TD) et des Travaux Pratiques (TP). Il est illustré par la réalisation de très nombreux projets (600 heures) au cours du cursus. Le programme académique est pluridisciplinaire.

Les étudiants bénéficient d'un soutien pédagogique et méthodologique important.

Le programme du B.U.T. Informatique est disponible [ici](#)

La deuxième et la troisième année de B.U.T. pourront se faire en apprentissage.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

La plateforme Parcoursup calcule automatiquement une moyenne en fonction de nos coefficients (50%). Toutefois la note du candidat n'est pas uniquement calculée par l'algorithme de Parcoursup, mais fait appel à une seconde note basée sur les informations non numériques (appréciations des professeurs, assiduité, projet de formation motivée, etc.) 50%.

Le classement des candidats est ensuite obtenu par moyenne de ces 2 notes (celle basée sur les notes et celle basée sur les appréciations), puis par application des quotas fixés par le rectorat et qui nous sont imposés (pour la session 2023 : 20% d'étudiants boursiers et 50% de bacheliers technologiques) et un interclassement entre différentes catégories.

1. Capacités académiques (50 %)

Calcul de moyennes pondérées avec les notes de :

- Français
- Langue (LV1, éventuellement LV2 pour certaines filières)
- Matières scientifiques ou spécialité
- Mathématiques
- Notes des spécialités des épreuves du baccalauréat
- Éventuellement autres matières scientifiques (Physique-Chimie, NSI, SI).

Selon la filière lors de l'établissement du classement, les étudiants n'ayant pas les notes requises notamment dû à la spécificité de leur parcours ou établissements (établissements internationaux), les dossiers ressortiront avec la mention de notes manquantes. Le calcul intègre une neutralisation des notes dans ce cas.

2. Compétences transverses (50 %)

Évaluation enseignant :

Méthode :

- Par un binôme d'enseignants pour la majorité des cas
- Par la responsable de Parcoursup pour les cas de notes manquantes et pour les notes extrêmes

Critères : Évolution des notes, avis des enseignants (bulletins et fiche avenir), projet de formation motivé.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Certains candidats ne se donnent pas la peine de remplir le projet de formation motivé, ou se contentent d'un copier/coller de modèles de lettres trouvés sur internet. Leur candidature s'en trouve très fortement pénalisée.

Nous vous conseillons donc de rédiger une lettre qui ne soit pas une lettre type. Le projet de formation motivé doit montrer pourquoi notre BUT serait approprié pour le projet du ou de la candidate, et montrer sa motivation tant pour notre formation que pour la discipline Informatique.

Nous rappelons que les appréciations des enseignants de 1ère et terminale sont lues pour chaque dossier par des enseignants de l'IUT. Un candidat dont le comportement est signalé comme inapproprié dans certaines matières, même non liées à la formation, est généralement pénalisé. A l'opposé, un candidat avec un comportement positif ou dont le projet de formation motivé montre un engouement particulier pour la formation, se voit généralement attribué une note supérieure lors du tri des dossiers et son classement peut "remonter" de manière significative.

Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Résultats dans les matières scientifiques (mathématiques, physique-chimie, sciences numériques), anglais, français.	Mathématiques, physique-chimie, NSI, niveau en anglais, résultats des épreuves anticipées de français des spécialités du baccalauréat.	Notes de première et de terminale dans les matières scientifiques, anglais, et français. Notes au baccalauréat pour les candidats bacheliers.	Très important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Avoir l'esprit d'équipe et savoir s'intégrer dans les travaux de groupe. Savoir s'impliquer dans ses études. Apprendre et fournir le travail nécessaire à sa réussite. Avoir le sens pratique et être attentif et rigoureux. Méthode de travail. Acquisition de la démarche scientifique. Autonomie.	Méthode de travail. Autonomie. Avoir l'esprit d'équipe.	Appréciations des professeurs sur les bulletins de première et de terminale. Résultats des épreuves anticipées de baccalauréat.	Important
Savoir-être	Autonomie. Avoir l'esprit d'équipe. Savoir s'impliquer dans ses études, apprendre et fournir le travail nécessaire à sa réussite. Capacité à s'investir et à s'impliquer dans les travaux demandés.	Capacité à s'investir et à s'impliquer dans les travaux demandés.	Appréciations des professeurs sur les bulletins de première et de terminale. Champ "Capacité à s'investir" dans la fiche Avenir.	Complémentaire

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation. Connaissance des disciplines et du programme enseignés dans la spécialité. Connaissance de la spécialité et plus précisément de la formation.	Connaissance de la spécialité et plus précisément de la formation.	Évolution des notes, avis des enseignants, projet de formation motivé.	Important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Engagement dans les projets en rapport avec la spécialité. Motivation pour la spécialité.	Motivation pour la spécialité.	Appréciations des professeurs sur les bulletins de première et de terminale et les activités et centre d'intérêt.	Complémentaire

Signature :

Christophe Colbeau-Justin,
 Directeur de l'établissement I.U.T d'Orsay -
 Université Paris-Saclay